



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE**

**25 RUE KESSLER  
63 000 CLERMONT-FERRAND  
T. 04 73 17 36 10  
F. 04 73 17 36 11  
WWW.ESACM.FR**

## **COOPERATIVE DE RECHERCHE 2016-2017**

### **APPEL A CANDIDATURES**

### **CHERCHEURS ASSOCIES**

#### **L'ESACM**

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole constituée en EPCC, délivre un diplôme art de grade master. Elle comprend 160 étudiants dans des locaux récents conçus pour elle dans le centre au cœur du quartier universitaire. Nous travaillons avec les Musées de la ville, le Fonds Régional d'Art Contemporain, l'Hôtel de Fontfreyde, l'association In extenso, le projet « artistes en résidences », et les centres d'Art du Creux de l'Enfer et du Parc Saint Léger.

Un partenariat en lien avec les projets de recherche a été mis en place avec l'université Blaise Pascal et l'entreprise Michelin.

Pour plus de renseignements : [www.esacm.fr](http://www.esacm.fr)

#### **Présentation générale de la recherche**

La recherche à l'ESACM explore deux champs distincts mais susceptibles, à moyen et long termes, de se croiser : une première thématique intitulée *Les espaces des paysages*, et une seconde, *Les mondes du travail*, mise en place en 2012 et inaugurée en 2013 avec le colloque *Le travail à l'œuvre*.

Chacune de ces thématiques a ouvert des perspectives et donné un cadre à des recherches qui ont suivi des processus variés et pris des formes multiples : séminaires et journées d'études, expositions, publications, voyages, films...

Thématiques, axes et projets de recherches sont proposés, discutés, définis et validés au sein de la Commission « recherche » de l'ESACM, qui réunit régulièrement les enseignants-chercheurs, les étudiants-chercheurs, les résidents-chercheurs et des chercheurs invités à titre d'experts.

**Les espaces des paysages** mis en place en 2010, s'articule désormais selon deux axes :

**Axe 1. Le parti pris de l'expérience** : Comment les pratiques et les formes artistiques se trouvent-elles transformées lorsqu'elles se confrontent à l'échelle et aux particularités physiques, géographiques, géologiques, historiques et culturelles de paysages familiers ou découverts ? Comment, en retour, regarder et penser le(s) paysage(s) ainsi investis ?

**Axe 2. Le paysage comme forme politique** : Dans la mesure où l'existence implique un corps, des corps ; que ces corps impliquent à leur tour un rapport au toucher et à l'espace (au proche et au lointain) ; alors ces corps ne peuvent se tenir, « s'espacer » que dans l'espacement commun du paysage. Le paysage est ainsi pensé sous l'angle ontologique, en amont de toute représentation. Cette approche permet d'envisager le(s) paysage(s), façonné(s) par les activités humaines (et les façonnant en retour) en excédant les formes strictement esthétiques de leurs représentations, c'est-à-dire en tant que formes du politique, formes politiques.

**Les mondes du travail** :

Mise en place en 2012-13, la thématique de recherche *Les mondes du travail* ouvre un vaste champ de réflexion, où se croisent les enjeux propres au travail artistique (dans et hors de l'école), c'est-à-dire une activité potentiellement émancipatrice ; et les questions relatives au travail comme activité économique souvent vécue comme une contrainte, mais aussi constitutive du sentiment d'appartenance à la société. Cette thématique s'appuie sur un fort ancrage local, avec la présence du siège social de l'entreprise Michelin, dont les activités ont contribué à façonner le visage de Clermont-Ferrand, et se déploient aujourd'hui largement dans le monde. Elle est construite sur une double articulation : entre l'art et le monde économique ; et du « local » au « global ».

Coordinateur de la recherche : Cédric Loire

Equipe de recherche : Roland Cagnet, Michel Gaillot, Alex Pou, Lina Jabbour

Chercheurs associés aux projets : Christophe Fiat, Sarah Ritter, Philippe Eydiou

## **Coopérative de recherche :**

### **Présentation**

Depuis la rentrée 2012, la Coopérative de Recherche constitue au sein de l'ESACM un dispositif essentiel de la recherche, et sa dénomination même en pointe quelques-unes des caractéristiques et des enjeux : aux appellations « laboratoire » ou « agence » (qui dénotent un assujettissement de la recherche à des critères de rentabilité économique immédiate), on a préféré celui de « coopérative », qui d'emblée en traduit et en revendique la nécessaire et féconde articulation entre l'apport individuel dans chacun des territoires de recherches abordés et la dimension collective, participative et égalitaire propre à l'idée de « coopérative ».



L'idée fondatrice de cette coopérative est bien celle d'une mise en commun de réflexions, d'outils et de formes. Car la recherche au sein de l'école est avant tout envisagée comme recherche artistique : sans se résumer à la dimension théorique, la recherche en art s'invente et se réalise dans la production — qu'il s'agisse d'œuvres plastiques, de publications, d'expositions, de textes ou de toute autre forme engageant son ou ses auteurs dans une démarche de recherche. La recherche en art est aussi envisagée comme un temps de prise de distance vis-à-vis de son propre travail — ce recul permettant à son tour de s'ouvrir à une dimension collective de la recherche.

## Objectifs

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent les activités de recherche à l'ESACM. Préfigurant la constitution d'une unité de recherche, elle réunit les enseignants-chercheurs, les étudiants-chercheurs de l'ESACM, les résidents-chercheurs, présents pour un an au sein de l'ESACM, ainsi que les étudiants de Master associés aux projets de recherche.

C'est au sein de la Coopérative de recherche qu'a été mis en place, en octobre 2014, un Troisième Cycle de recherche en art à destination des artistes récemment diplômés de l'ESACM et des autres écoles supérieures d'art.

Les candidats aux postes d'étudiants-chercheurs postulent donc pour une année de résidence au sein de la Coopérative, qui constitue un temps de "propédeutique" de recherche, au cours duquel se précisent la méthodologie et les objets de la recherche de chaque étudiant-chercheur.

À l'issue de cette année, en fonction du projet de l'étudiant-chercheur et de la décision de la commission de recherche qui aura évalué les étapes de sa recherche, l'étudiant-chercheur pourra ou non poursuivre cette recherche pour deux années supplémentaires, correspondant au Troisième Cycle de recherche en art.

Ces deux années pourront se dérouler en partie hors de l'école, ou être l'occasion de partenariats avec d'autres structures, et seront validées par la délivrance d'un diplôme.

La Coopérative de Recherche offre un dispositif d'accueil de chercheurs (artistes, théoriciens, et étudiants-chercheurs), en résidence à l'ESACM afin qu'ils puissent y mener leurs recherches, et nourrir à travers elles le travail des équipes de recherche au sein de l'école. Elle crée ainsi un contexte favorable à la poursuite et au développement des recherches individuelles de chacun des résidents, qui constituent en retour le substrat à partir duquel des perspectives communes, croisées ou divergentes, pourront voir le jour.

Cette présence discontinue mais forte de chercheurs et d'activités de recherche au sein de l'école ne manquera pas de se diffuser dans l'ensemble de ses activités quotidiennes. Mieux, les hypothèses, les perspectives et les résultats de ces recherches feront l'objet de présentations auprès des étudiants (en particulier ceux de Master), qui y seront associés sur appels à candidature en fonction de leur intérêt et dans le cadre de l'initiation à la recherche.

La Coopérative de Recherche s'appuiera sur la dynamique entre singularité des recherches individuelles et mise en œuvre collective du travail, dans une logique expérimentale. C'est la vertu de « l'autre » introduit au sein de l'école par la présence de chacun des résidents-chercheurs que de provoquer des turbulences, générer des interférences fécondes avec les dispositifs et événements existants.



La Coopérative de Recherche est organisée en veillant à alterner, autant que possible, des temps de présence courts et de temps plus longs pour ses résidents, mais aussi des temps au cours desquels les chercheurs pourront travailler seuls ou en groupe restreint, et des temps de présence en commun, afin notamment de permettre aux chercheurs-résidents de prendre part aux temps de travail et de séminaire des groupes de recherche ainsi qu'aux commissions de recherche — favorisant les échanges de points de vue et l'émergence de perspectives communes avec les équipes d'enseignants-chercheurs de l'école.

En début d'année, il s'agira pour chacun des résidents-chercheurs et des étudiants-chercheurs de présenter son travail et les axes de la recherche menée au sein de l'école.

## **Conditions d'éligibilité des résidents-chercheurs**

La Coopérative de recherche s'adresse à des chercheurs (artistes, théoriciens) engagés dans une recherche personnelle en lien avec les axes, programmes et projets de recherche mis en œuvre par les équipes de l'ESACM.

## **Critères de sélection**

Les résidents sélectionnés seront pleinement engagés dans une pratique de recherche dans le champ artistique ou théorique. S'ils sont étrangers, l'anglais sera la langue de travail.

Le choix des résidents-chercheurs sera déterminé par rapport à leur capacité à imaginer des propositions relatives aux attentes et enjeux de la Coopérative de Recherche ; à nourrir par leurs propres recherches le travail des équipes de chercheurs de l'école, dans le cadre de nos axes de recherche (*Les espaces des paysages ; Les mondes du travail*) ; à penser la spécificité d'une résidence de recherche au sein d'une école d'art et dans un contexte plus large — artistique et culturel, mais aussi économique et social. Les résidents-chercheurs devront aussi être une force de proposition de processus, de dispositifs et d'instruments de recherche, et devront témoigner de leur désir et de leur aptitude à croiser les disciplines et à travailler la dimension collective.

L'appel à projets de la Coopérative de recherche est ouvert à tous les chercheurs (artistes et théoriciens), sans préférence de médium ou de pratique. Pour l'année 2016-2017, quatre chercheurs pourront intégrer la Coopérative de recherche.

Le jury tiendra compte en premier lieu de la qualité du travail artistique et/ou théorique, de la pertinence du projet de recherche envisagé en lien avec les axes, programmes et projets de recherche mis en œuvre par les équipes de recherche de l'ESACM (ceux-ci sont accessibles depuis le site web de l'école).

Les candidats seront reçus à l'ESACM pour un entretien avec le jury. (composé de Muriel Lepage, directrice ; Cédric Loire, coordinateur de la recherche ; et des coordinateurs des différents programmes de recherche). En fonction du nombre de candidatures, le jury se réserve la possibilité d'effectuer une présélection sur dossier.

## **Moyens mis à disposition et déroulement**

La résidence de recherche se fait de septembre 2016 à juin 2017 inclus.



Les temps de présence devront s'étaler de septembre à juin, et favoriseront la constitution d'une équipe de recherche avec les autres résidents, les équipes d'enseignants-chercheurs et d'étudiants-chercheurs. L'emploi du temps des résidents sera organisé en concertation en début d'année, en tenant compte des disponibilités de chacun et en veillant à ce que l'ensemble des enseignants et étudiants engagés dans les activités de recherche puisse rencontrer les résidents et travailler avec eux régulièrement.

Une présence minimum de 6 jours ouvrables par mois est demandée.

Chaque chercheur bénéficiera des conditions d'accueil suivantes :  
un atelier spécifique et les locaux (ateliers, salles de séminaire, la bibliothèque...) de l'école ;  
les moyens techniques et humains de l'école ;  
la possibilité de participer aux voyages de recherche de l'école ;  
une maison de la recherche pour leur hébergement ;  
une bourse de 1200 € mensuels nets.

## **Constitution du dossier de candidature**

Lettre en français ou anglais précisant les motivations à intégrer le programme  
Note d'intention présentant le projet de recherche envisagé  
Dossier artistique ou publications (format PDF et / ou imprimé)  
Curriculum vitae  
Copie d'une pièce d'identité

## **Date limite de réception des dossiers :**

Mardi 31 mai 2016

Les entretiens avec les candidats présélectionnés auront lieu à Paris OU à Clermont-Ferrand à partir du 15 juin 2016 (les dates précises seront fixées ultérieurement en fonction du nombre de candidats auditionnés).

Par courrier postal (à l'adresse suivante)

ESACM

25 rue Kessler

63 000 Clermont-Ferrand

(spécifier « Coopérative de recherche »)

Par mail (aux adresses suivantes)

[cloire@esacm.fr](mailto:cloire@esacm.fr)

[mlepage@esacm.fr](mailto:mlepage@esacm.fr)

Demande de renseignements complémentaires

[cloire@esacm.fr](mailto:cloire@esacm.fr)

[mlepage@esacm.fr](mailto:mlepage@esacm.fr)

